



## Limites d'exonération d'impôt sur le revenu applicable à la contribution patronale à l'achat de titres restaurant pour 2019

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 12/03/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 12/03/2019

## Limites d'exonération d'impôt sur le revenu applicable à la contribution patronale à l'achat de titres restaurant pour 2019

Le montant de la contribution patronale à l'achat de titres restaurant est exonéré, pour 2019, dans les limites suivantes :

Montant 2017	Montant 2018	Montant 2019
5,38 €	5,43 €	5,52 €

### Sources :

- BOFiP-Impôts-BOI-BAREME-000035-20190307